X LOIRET 1° circ.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Circonscription d'ORLÉANS-EST

Union pour la Nouvelle République



Appel en faveur de la candidature U.N.R.

de Henri DUVILLARD

Henri DUVILLARD est né en 1910 au sein d'une famille de neuf enfants dans une province des plus éprouvées de nos Marches de l'Est.

Titulaire du Diplôme de l'École Supérieure de l'Industrie Hôtelière, Henri DUVILLARD commence sa vie professionnelle comme apprenti et accède par son travail à un poste important dans un grand Hôtel de Paris.

Mobilisé dès les premières heures de la guerre à la 23e Demi-Brigade de Chasseurs à Pied, dont l'un des bataillons devait s'illustrer dans la défense de Jargeau, après avoir combattu dans la Sarre, Henri DUVILLARD est grièvement blessé le 8 juin 1940 devant Amiens et décoré de la Croix de Guerre avec cette citation :

« Pour le magnifique exemple de courage qu'il a donné à ses camarades, alors que son unité, depuis plusieurs jours, subissait la violence du feu de l'ennemi. »

De retour à la vie civile, il doit abandonner son métier en raison de sa blessure et se refaire une situation. Il pense alors pouvoir employer sa foi auprès de la jeunesse française qu'il faut éduquer et préserver des atteintes de l'occupant. Organisateur, il crée le Centre de Formation Professionnelle d'Arnouville qui reste un modèle d'École populaire d'apprentissage.

Rebelle à toute domination étrangère, il s'inscrit dès janvier 1941 aux réseaux du B. C. R. A. de Londres et forme, dans son Centre, un groupe de Résistance que Claude LERUDE rattache à la direction orléanaise des Corps Francs « Vengeance ». Il est cité à l'ordre de la Division par le Général DELMAS :

« pour avoir toujours apporté dans l'accomplissement de ses missions un grand courage et un ardent patriotisme. »

Titulaire de la Médaille Militaire, il est également décoré de la Médaille de la Résistance que lui a remis personnellement le Général de GAULLE.

Par deux fois, le Général de GAULLE lui a à nouveau manifesté son estime et sa confiance en le chargeant de la direction de l'Action Ouvrière et Professionnelle et en venant à ORLÉANS et à MONTARGIS recommander sa candidature aux électeurs du Loiret.

Chargé de mission, ensuite, au Cabinet du Général KŒNIG, ministre de la Défense Nationale, il était récemment encore Chef de Cabinet adjoint de Maurice LEMAIRE, ministre de l'Industrie et du Commerce.

Nous votons pour une idée mais il faut que l'homme qui nous représente soit fidèle à son idéal et capable de le défendre. Henri DUVILLARD est de ceux-là car il n'a jamais, lui, cessé depuis 12 ans de réclamer le retour au pouvoir du Général de GAULLE. Il voyait juste et les événements lui ont donné raison. **En l'envoyant siéger au Parlement les électeurs sanctionneront sa longue et courageuse persévérance et donneront ainsi au Général de GAULLE un parlementaire clairvoyant et fidèle dont il a besoin.**

Pour la Délégation Départementale et les élus de l'U. N. R.,

Le Lieutenant-Colonel GALLARD,

Commandeur de la Légion d'Honneur, Adjoint au Maire d'Orléans.

Électrices, Électeurs,

Fidèle à mon passé et à mon idéal, sans autre ambition que celle de servir ma Patrie, je m'engage, si je suis élu, à m'associer à toute politique qui tendra :

— à parachever l'œuvre constitutionnelle, à bâtir la Grande Communauté Française et lui donner une structure administrative dépolitisée, modernisée et décentralisée ;

— à défendre contre le marxisme et l'étatisme, **la libre entreprise** commerciale, agricole, artisanale et industrielle ;

— à réformer en l'allégeant et en la simplifiant une fiscalité désordonnée et injuste, à rétablir l'égalité fiscale devant l'impôt par la suppression des privilèges, à protéger la monnaie contre les risques d'inflation par l'équilibre budgétaire et la réduction du train de vie de l'État ;

— à promouvoir une politique d'expansion régionale en accord avec les organisations professionnelles par une décentralisation industrielle judicieuse et des investissements productifs. Dans cette politique d'expansion, l'agriculture doit avoir une place de choix en raison du rôle qu'elle est appelée à jouer dans le Marché Commun. Au Parlement, comme je le fais déjà depuis un an, au sein du Haut Conseil de l'Aménagement du territoire auquel j'appartiens, je continuerai à poursuivre mes efforts en vue de mettre en valeur notre belle région. Le captage des eaux de la Loire serait un danger pour la prospérité de notre département et je m'engage à m'opposer à sa réalisation ;

— à conserver dans les campagnes, c'est-à-dire à la terre, une population active suffisante pour assurer un équilibre démographique ville-campagne, pour assurer un équilibre économique industrie-agriculture, pour assurer un équilibre social humain, politique, basé sur une structure d'exploitations agricoles de type familial ;

— à garantir toutes les libertés, y compris celle de l'Enseignement ;

— à assurer, avec la prospérité retrouvée, la Justice Sociale et le bien-être des classes laborieuses par l'association librement consentie du Capital et du Travail ;

— l'amélioration du pouvoir d'achat, le fonds de solidarité vieillesse réservé à ceux qui le méritent et enfin par la mise en chantier d'un vaste plan de construction ;

— à rétablir la Paix en Algérie afin d'en faire, dans le respect de sa personnalité, une grande province pour toujours unie à la France ;

— à la mise en valeur du Sahara dont le sous-sol renferme des richesses minières et surtout pétrolières capable d'assurer notre ravitaillement en essence, de diminuer de ce fait notre déficit de la balance commerciale et d'assurer ainsi notre Indépendance ;

— à maintenir la Paix à nos frontières par une Défense Nationale, réorganisée et modernisée, par le renforcement de nos alliances et la Constitution d'une Confédération Européenne fondée sur l'association des peuples.

Enfin, dans notre circonscription d'ORLÉANS-EST, je serai aux côtés des Conseillers Généraux et des Maires de nos communes dont la tâche devient de plus en plus difficile et compliquée.

Henri DUVILLARD, *Conseiller municipal d'Orléans.*

Électricès, Électeurs,

Le 23 novembre, vous serez appelés à désigner vos représentants. Si le Général de GAULLE ne devait pas disposer d'une majorité solide, unie, cohérente et **au centre de cette majorité d'un groupe de ses Compagnons fidèles et dévoués,** son œuvre de rénovation nationale ne tarderait pas à être paralysée d'adord et sabotée ensuite.

Vous avez changé le mauvais régime, il faut maintenant changer les hommes

Faites respecter votre OUI

et pour soutenir efficacement l'action du Général de GAULLE accordez votre confiance à ceux qui lui ont été **TOUJOURS FIDÈLES**

Vive le Département du Loiret,

Vive la République,

Vive la France.

Votez Henri DUVILLARD

Frédéric LEBLANC

Impr. Nouvelle, Orléans - 14 168.